

Le Monde Le guide des programmes

PRÉSIDENTIELLE 2012

*Emploi, santé, fiscalité, justice...
les propositions des dix candidats sur 35 thèmes-clés*

NATHALIE ARTHAUD

FRANÇOIS BAYROU

JACQUES CHEMINADE

NICOLAS DUPONT-AIGNAN

FRANÇOIS HOLLANDE

EVA JOLY

MARINE LE PEN

JEAN-LUC MÉLENCHON

PHILIPPE POUTOU

NICOLAS SARKOZY

L'ardente obligation d'informer

L'élection au suffrage universel du président de la République, c'est en France, depuis les débuts de la V^e République, la rencontre entre « *un homme et son peuple* », selon l'expression attribuée au général de Gaulle. Pour désigner le chef de l'Etat, les Français seraient ainsi appelés à choisir un homme (ou une femme) d'abord sur sa personnalité, c'est-à-dire son caractère, son expérience et ses compétences. Même s'ils biaissent parfois la réalité, les images et le son que diffusent les médias audiovisuels sont ici une aide utile.

Mais, un président, ce n'est pas qu'un homme (ou une femme), c'est aussi un programme. On en sait la valeur. La réalité, désormais d'une instabilité inouïe, oblige souvent le candidat, une fois élu, à oublier son texte. Le programme est pourtant, pour chacun des postulants, l'occasion de dessiner les grands traits d'un projet politique, d'exprimer ses convictions. Et là, il faut reconnaître

qu'images et sons, éphémères et instantanés, sont moins pertinents ; que chiffres et lettres le sont davantage. L'écrit reprend l'avantage. Les professions de foi, nécessairement partielles et partiales, qui arrivent aujourd'hui dans nos boîtes aux lettres, ne sauraient suffire. Journaux et sites Internet trouvent là leur pleine utilité, leur caractère indispensable même.

Le Monde propose donc, depuis plusieurs semaines, sur son site, *Lemonde.fr*, un comparateur de programmes qui permet à chacun d'avoir accès à l'ensemble des projets des dix candidats à l'élection présidentielle. Là où Internet permet une formidable exhaustivité, le papier doit, lui, aller à l'essentiel. Il doit faire des choix et assumer ses hiérarchies, pour mieux permettre à l'électeur de faire le sien. Nos rédactions se sont mobilisées pour vous aider à choisir, sans parti pris et en toute indépendance, un homme ou une femme, et un programme. C'est aussi cela, c'est d'abord cela, le rôle de la presse. ■ E.I.



NATHALIE ARTHAUD LO



F. BAYROU MODEM



J. CHEMINADE SP



N. DUPONT-AIGNAN DLR



FRANÇOIS HOLLANDE PS

BANQUE ET FINANCE

BANQUE

- Expropriation de tous les banquiers, sans indemnités ni rachat
- Nationalisation intégrale
- Levée du secret industriel et bancaire

- « Etudier » la séparation des banques de dépôt et des banques d'affaires
- Transparence renforcée
- Pénalisation des banques ayant recours aux paradis fiscaux

- Séparation des banques de dépôt et des banques d'affaires
- Création d'une banque nationale et nationalisation des établissements financiers non coopératifs

- Séparation des banques de dépôt et des banques d'affaires
- Pôle bancaire de service public autour de la Banque postale
- Interdiction de toute forme de promotion des crédits

- Séparation des banques de dépôt et des banques d'affaires
- Interdiction d'exercer dans les paradis fiscaux
- Impôt sur les bénéfices des banques augmenté de 15 %

FINANCE

- Expropriation des évadés fiscaux

- Taxe sur les transactions financières affectée à la protection sociale et aux pays pauvres
- Crédit d'agences de notation publiques européennes
- Régulation des marchés dérivés et de matières premières

- Interdiction de vendre ou d'acheter tout produit dérivé « virtuel »
- Interdiction de négocier des produits d'assurance sur les dettes des Etats
- Interdiction de la cotation en continu sur les marchés financiers

- Réglementation des bonus, interdiction des parachutes dorés
- Agence publique de notation
- Taxe d'au moins 0,1 % sur les transactions financières avec les Etats européens volontaires

- Interdiction des stock-options, encadrement des bonus
- Agence publique de notation financière
- Taxer les exilés fiscaux français

COMPÉTITIVITÉ

AIDE AU
DÉVELOPPEMENT
DES ENTREPRISES

- Fin des allégements de cotisations patronales
- Réquisition par l'Etat des entreprises menacées de fermeture
- Réduction des profits versés aux actionnaires

- Avantages fiscaux pour les « business angels »
- Soutien à l'économie sociale et solidaire en facilitant l'accès à la commande publique
- Livret épargne industrie

- TVA sociale à taux variable
- Banque publique d'investissement
- Lancement de programmes pour la construction de transporteurs spatiaux de troisième génération et l'industrialisation de la Lune

- Privilégier le développement des petites entreprises
- Pôles de compétitivité en rapprochant industrie et recherche
- Porter l'effort de recherche à 3 % du PIB

- « Livret épargne industrie » (doublement du plafond du Livret de développement durable, qui passe de 6 000 à 12 000 euros)

PROTECTIONNISME

- Opposition à toute forme de protectionnisme

- Relocalisation de certaines fabrications en France
- Crédit d'un « label France »
- Durée de garantie légale des produits portée à cinq ans

- Etiquetage des produits vendus en France pour connaître la part du « fabriqué en France »
- Droits de douane et de quotas pour relocaliser l'activité en France

- Orienter les financements et les aides publiques vers les entreprises qui investissent en France ou y localisent leurs activités et sont fortement exportatrices

CULTURE

HADOPI
ET INTERNET

- Films, disques, reportages en accès libre sur Internet avec un service public associé

- Abrogation de la loi Hadopi et développement d'une offre de téléchargement légal
- Faire de l'ouverture des données publiques non nominatives un droit garanti pour tous les citoyens

- Abrogation de la loi Hadopi
- Taxe de 2 euros par mois et par abonnement sur les fournisseurs d'accès à Internet
- Etablir une plate-forme publique de téléchargement

- Abrogation de la loi Hadopi pour une licence globale

- Remplacement de la loi Hadopi par « une loi qui conciliera la défense des droits des créateurs et un accès aux œuvres par Internet facilité et sécurisé »
- Couverture de 100 % du territoire en très haut débit d'ici à 2022

DÉFENSE

DÉFENSE

- Retrait immédiat des troupes d'Afrique et d'Afghanistan
- Démantèlement des bases militaires françaises à l'étranger
- Suppression de l'armée permanente

- Défense européenne commune
- Maintien du rang de la France en matière de défense nucléaire

- Sortie de l'OTAN
- Retrait d'Afghanistan
- Système de veille spatiale contre l'intrusion d'astéroïdes ou de comètes dans l'atmosphère terrestre

- Sortie de l'OTAN
- Construction d'un second porte-avions
- Maintien du budget de la défense à 2 % du PIB

- Retrait des troupes d'Afghanistan avant la fin de l'année 2012
- Maintien des forces nucléaires

DETTE PUBLIQUE

DETTE PUBLIQUE

- Financement de la dette publique par les seuls revenus du capital

- Retour à l'équilibre en 2016
- Gel du niveau de la dépense publique en 2013 et 2014
- Règle d'or dans la Constitution

- Réquisitionner la Banque de France et lui rendre la possibilité de monétiser la dette
- Imprimer le nouveau « franc polytechnique »

- Possibilité pour la Banque de France de monétiser la dette publique

- Retour à l'équilibre en 2017
- Retour sur les cadeaux fiscaux et les niches fiscales pour récupérer 29 milliards d'euros de recettes

DROIT DE LA FAMILLE

FAMILLES
HOMOPARENTALES

- Adoption pour les couples homosexuels

- Renforcement du pacs qui se signera « devant le maire » et pourra être dissous « devant le juge »

- Ni mariage ni adoption pour les couples homosexuels

- Droit au mariage et à l'adoption pour les couples homosexuels

ÉDUCTION

SYSTÈME SCOLAIRE

- Attention particulière aux enfants dont le français n'est pas la langue maternelle
- Travail en petits groupes dans les écoles où cela est nécessaire
- Renforcement des effectifs dans les quartiers populaires

- Individualisation de l'enseignement, sortie du « collège unique »
- Plus d'autonomie aux directeurs d'établissement
- Allégement de la journée
- Baccalauréat d'excellence générale littéraire et scientifique

- Classes de 15 à 25 personnes maximum
- Dispositif spécial pour les enfants en difficulté dans le primaire

- Dédoublement des classes de CP
- Retour à la semaine de quatre jours et demi dans le primaire

- Allégement des journées et allongement de l'année scolaire
- Diviser par deux le nombre de jeunes sortant sans qualification du système
- Réserver des places en classes prépa pour 5 % à 6 % des élèves dans tous les lycées

ENSEIGNANTS ET
PROFESSIONNELS
DE L'ÉDUCTION

- Embauche massive d'enseignants
- Embauche massive d'assistants de vie scolaire

- Temps de travail réaménagé sur la base du volontariat
- Restauration de l'année de formation en alternance

- Recruter 5 000 éducateurs spécialisés

- Arrêter le non-remplement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite
- Recrutement de 30 000 enseignants (notamment du CP au CE2)

- Embauche de 60 000 professeurs, éducateurs...
- Revalorisation des salaires
- Restoration de l'année de formation en alternance

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

NUCLÉAIRE

- Le problème n'est pas la technique mais les conditions de sa mise en œuvre et le manque d'information et de contrôle de la population

- Maintien du nucléaire mais organisation d'un débat national pour le long terme (horizon 2030)
- Conforter l'indépendance de l'Agence de sûreté nucléaire

- Priorité à la physique nucléaire
- Développement de la propulsion nucléaire pour les navettes spatiales

- Maintien du nucléaire
- Fermeture des centrales nucléaires vieillissantes

- Réduire la part du nucléaire de 75 % à 50 % de la production d'électricité d'ici à 2025
- Fermeture de la centrale de Fessenheim
- Poursuite de l'EPR de Flamanville

ACCÈS À L'ÉNERGIE

- Accès à l'énergie comme droit pour tous

- Politique européenne de l'énergie

- Baisse immédiate de 10 centimes d'euros par litre d'essence
- Réquisition de Total
- Nationalisation et fusion d'EDF et GDF

- Tarification progressive de l'eau, de l'électricité et du gaz
- Blocage des prix de l'essence (trois mois), taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) flottante



EVA JOLY EELV



MARINE LE PEN FN



JEAN-LUC MÉLENCHON FG



PHILIPPE POUTOU NPA



NICOLAS SARKOZY UMP

BANQUE ET FINANCE

<ul style="list-style-type: none"> ► Abolition du secret bancaire ► Interdiction d'opérer dans les paradis fiscaux (sous peine de perdre sa licence bancaire) ► Garantie publique réservée aux banques n'exerçant pas d'activités spéculatives <ul style="list-style-type: none"> ► Taxe sur les transactions financières, au sein de l'Union européenne, en commençant par la zone euro 	<ul style="list-style-type: none"> ► Séparation des banques de dépôt et des banques d'affaires ► Nationalisation partielle ou temporaire des banques de dépôt en difficulté ► Encadrement législatif des crédits <ul style="list-style-type: none"> ► Encadrement rigoureux de la finance « lorsque l'intérêt général est en jeu » ► Taxe sur les transactions financières affectée à une partie des cotisations salariales 	<ul style="list-style-type: none"> ► Séparation des banques de dépôt et des banques d'affaires ► Blocage des échanges de capitaux avec les paradis fiscaux ► Création d'un pôle public financier <ul style="list-style-type: none"> ► Interdiction des stock-options ► Interdiction pour les agences de notation de noter les Etats ► Taxe sur les revenus financiers (sous l'égide de l'ONU) ► Imposition des exilés fiscaux 	<ul style="list-style-type: none"> ► Nationalisation intégrale du système bancaire ► Contrôle de la population sur le crédit et différenciation des crédits selon des caractéristiques sociales et écologiques <ul style="list-style-type: none"> ► Interdiction des mécanismes spéculatifs ► Arrêt du recours des Etats aux marchés financiers 	<ul style="list-style-type: none"> ► Extension du système de « faillite civile » en cas de surendettement <ul style="list-style-type: none"> ► Imposition des exilés fiscaux à hauteur de ce qu'ils auraient payé en France ► Taxe de 0,1 % sur les achats d'actions et une catégorie de « credit default swap » ► Contrôle des bonus des traders
---	---	---	--	--

COMPÉTITIVITÉ

<ul style="list-style-type: none"> ► Marchés publics accordés en priorité aux entreprises qui œuvrent à la transition écologique ► « Bioconditionnalité » des aides d'Etat ► Pôle d'investissement public pour les projets écologiques 	<ul style="list-style-type: none"> ► Homogénéisation des normes et nomenclatures industrielles, centralisation des données, guichet unique pour les démarches administratives et fiscales <ul style="list-style-type: none"> ► Small Business Act français favorisant les PME/PMI dans l'attribution des marchés publics ► Droits de douane en fonction de critères sociaux et écologiques 	<ul style="list-style-type: none"> ► Modulation des aides publiques en fonction de normes écologiques et sociales ► Favoriser les sociétés coopératives d'intérêt collectif en leur réservant des marchés publics <ul style="list-style-type: none"> ► Mise en place de « visas écologiques et sociaux » sur les importations ► Relocalisation de la production 	<ul style="list-style-type: none"> ► Mise en place d'une TVA sociale de + 1,6 point compensée par une baisse des cotisations patronales ► Exonération des charges pour les artisans sans chiffre d'affaires <ul style="list-style-type: none"> ► Accélération de l'application du Small Business Act européen ► Buy European Act sur le modèle du Buy American Act ► « Taxe réciprocité » aux frontières de l'Europe
---	--	--	--

CULTURE

<ul style="list-style-type: none"> ► Abrogation de la loi Hadopi et légalisation du partage non marchand ► Contribution de l'offre de 1 milliard d'euros (internauts et fournisseurs d'accès à Internet) pour la création 	<ul style="list-style-type: none"> ► Abrogation de la loi Hadopi pour une licence globale 	<ul style="list-style-type: none"> ► Abrogation de la loi Hadopi ► Mise à contribution des fournisseurs d'accès, des opérateurs de télécoms et du marché publicitaire 	<ul style="list-style-type: none"> ► Abrogation de la loi Hadopi pour une licence « égale » 	<ul style="list-style-type: none"> ► Maintien de la loi Hadopi ► Couverture de 100 % du territoire en très haut débit d'ici à 2020
---	--	---	--	--

DÉFENSE

<ul style="list-style-type: none"> ► Retrait des troupes d'Afghanistan d'ici à fin 2012 ► Report ou annulation des investissements militaires, désarmement nucléaire 	<ul style="list-style-type: none"> ► Sortie de l'OTAN ► Budget de la défense à 2 % du PIB ► Garde nationale de 50 000 réservistes 	<ul style="list-style-type: none"> ► Sortie de l'OTAN ► Retrait des troupes françaises d'Afghanistan ► Dénucléarisation et désarmement multilatéral et contrôlé 	<ul style="list-style-type: none"> ► Sortie de l'OTAN ► Retrait des troupes d'Afghanistan ► Désarmement nucléaire unilatéral ► Arrêt des ventes d'armes 	<ul style="list-style-type: none"> ► « Renforcement du lien armée-nation » ► Fonds d'investissement pour les industries des « entreprises de souveraineté »
--	--	--	---	---

DETTE PUBLIQUE

<ul style="list-style-type: none"> ► Réduction du déficit public de 1 point de PIB par an (diminution du déficit d'environ 20 milliards par an) 	<ul style="list-style-type: none"> ► Réduction des « dépenses inutiles » : fraude, niches, décentralisation, immigration, euro... ► Possibilité pour la Banque de France de monétiser la dette 	<ul style="list-style-type: none"> ► Taxer les gros revenus pour payer la dette ► Obligation de détention de titres de dette publique par les institutions financières 	<ul style="list-style-type: none"> ► Annulation de la dette publique ► Possibilité pour la Banque de France de financer les déficits budgétaires 	<ul style="list-style-type: none"> ► Retour à l'équilibre des comptes publics en 2016 ► « FBI » de la lutte contre les fraudes fiscales et sociales
--	--	--	--	---

DROIT DE LA FAMILLE

<ul style="list-style-type: none"> ► Droit au mariage et à l'adoption pour les couples homosexuels 	<ul style="list-style-type: none"> ► Ni mariage ni adoption pour les couples homosexuels 	<ul style="list-style-type: none"> ► Droit au mariage et à l'adoption pour les couples homosexuels 	<ul style="list-style-type: none"> ► Droit au mariage et à l'adoption pour les couples homosexuels 	<ul style="list-style-type: none"> ► Ni mariage ni adoption pour les couples homosexuels ► Pacs en mairie
---	---	---	---	---

ÉDUCATION

<ul style="list-style-type: none"> ► Création d'une « école fondamentale » réunissant le primaire et le secondaire ► Reconstruction de la carte scolaire suivant le principe de la mixité sociale maximale <ul style="list-style-type: none"> ► Création de 20 000 postes d'enseignants et cadres éducatifs ► Restauration de l'année de formation en alternance ► Modification du système d'affectation des enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> ► Individualisation de l'enseignement, sortie du « collège unique » ► Réforme de la primaire, plus d'autonomie pour les directeurs ► Déetecteurs de métaux à l'entrée des établissements dangereux <ul style="list-style-type: none"> ► Favoriser le respect envers l'enseignant (se lever quand il arrive, vouvoiement) ► Arrêter le non-remplement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite 	<ul style="list-style-type: none"> ► Scolarité obligatoire de 3 à 18 ans <ul style="list-style-type: none"> ► Rétablissement de tous les postes supprimés depuis 2007 ► Création de postes d'assistants sociaux scolaires ► Réforme de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> ► Ecole commune sans sélection ni orientation de 3 à 18 ans ► Abrogation des réformes depuis 2005 ► Temps scolaire le matin et activité extrascolaire l'après-midi <ul style="list-style-type: none"> ► Rétablissement de tous les postes supprimés en cinq ans ► Embauche de 100 000 personnels et titularisation des précaires ► 25 élèves par classe, 20 dans les zones d'éducation prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> ► Individualisation de l'enseignement, sortie du « collège unique » ► Plus d'autonomie aux établissements, notamment aux directeurs ► « Conseils de soutien » à l'école pour « les enfants en difficulté » <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêter le non-remplement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite dans le primaire ► Possibilité de travailler 26 heures par semaine (contre 18 heures) pour gagner davantage
--	---	--	---	--

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

<ul style="list-style-type: none"> ► Réduction de la part du nucléaire de 75 % à 40 % de l'électricité d'ici à 2020, sortie totale en 2032 ► Arrêt progressif des 58 réacteurs nucléaires <ul style="list-style-type: none"> ► Tarification progressif du gaz, de l'eau et de l'électricité ► Stratégie nationale contre le gaspillage d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> ► Sortie du nucléaire à long terme ► Maintien de l'EPR de Flamanville <ul style="list-style-type: none"> ► Maintien de tarifs régulés pour l'électricité et le gaz ► Remunicipalisation de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ► Référendum sur le nucléaire 	<ul style="list-style-type: none"> ► Sortie du nucléaire en dix ans 	<ul style="list-style-type: none"> ► Maintien de l'énergie nucléaire ► Développement de nouvelles générations de réacteurs
---	--	---	--	--

Les programmes à la loupe : méthodologie

Nous vous proposons de comparer les propositions des dix candidats sur une sélection de 35 thèmes, qui ont été au cœur des débats au cours de la campagne ou qui ont suscité de nombreuses mesures.

Pour réaliser ce tableau, nous avons découpé les textes



NATHALIE ARTHAUD LO



F. BAYROU MODEM



J. CHEMINADE SP



N. DUPONT-AIGNAN DLR



FRANÇOIS HOLLANDE PS

TAXES ET SANCTIONS ANTI-POLLUTION

- Fiscalité bonus/malus sur les « comportements pollueurs »
- Expropriation des grands groupes industriels et financiers
- Utilisation et recherche sur les OGM contrôlées
- Malus sur les véhicules les plus polluants
- Limiter l'imperméabilisation des sols en France
- Agence mondiale de l'environnement

- Fiscalité bonus/malus sur les « comportements pollueurs »
- Produits importés soumis aux mêmes normes environnementales qu'en France
- Interdiction des OGM

- Taxe carbone aux frontières de l'Europe
- Soutien à la mise en place d'une organisation mondiale de l'environnement

EUROPE

INSTITUTIONS EUROPÉENNES

- Mise en place des Etats-Unis socialistes d'Europe en se débarrassant du capitalisme
- Unification de l'Europe comme premier pas vers l'internationalisation

- Europe plus communautaire et démocratique et plus « alliée » aux pays émergents
- Élection du président du Conseil européen au suffrage universel direct

- Suppression des directives européennes concernant les services publics et les infrastructures

- Remettre l'Europe en dessous des nations
- « Rendre aux Etats leur liberté d'action »
- Mise en place d'« agences de coopération européenne » à la carte, organisées de manière souple

- Renégociation du traité européen issu de l'accord du 9 décembre 2011
- Pacte de responsabilité, de gouvernance et de croissance pour sortir de la crise

ÉCONOMIE EUROPÉENNE

- « Fléchage » de 10 % du budget européen vers les énergies renouvelables, biotechnologies, nanotechno...
- Permettre à la BCE d'intervenir lorsque les Etats ont besoin de refinancer leur dette

- Abandon de Maastricht et du pacte de stabilité
- Mettre un terme aux politiques de la BCE

- Création d'une nouvelle monnaie nationale, tout en conservant une monnaie commune

- Modifier le rôle de la BCE pour privilégier l'emploi et la croissance
- Mise en place d'euro-obligations pour mutualiser la dette
- Fédéralisme budgétaire, mise en place d'un budget européen

FISCALITÉ

IMPÔT SUR LE REVENU, CSG, TVA

- Suppression de la TVA
- Impôt sur le revenu fortement progressif, jusqu'à 100 % sur « les revenus du capital issus de l'exploitation d'autrui »

- Dernière tranche relevée de 41 % à 45 %
- Augmentation de la CSG
- Augmentation de deux points de la TVA (un en 2012 et un en 2014) (gain de 20 milliards)

- Fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG
- TVA sociale à taux variable selon les produits

- Mise en œuvre d'un « impôt de citoyenneté » pour chaque Français à l'étranger soit soumis à une taxe minimale

- Fusion à terme de la CSG et de l'impôt sur le revenu
- Haussé de 0,1 % par an des cotisations, pour financer les retraites
- Taxer les exilés fiscaux
- Baisse du plafond du quotient familial pour les ménages aisés

NICHES FISCALES ET IMPÔT SUR LES RICHES

- Aucune niche fiscale

- Nouvelle tranche d'impôt sur le revenu de 50 % pour les revenus supérieurs à 240 000 euros par an
- Transformer l'ISF en contribution de solidarité sur le patrimoine : pour tout patrimoine supérieur à 1 million d'euros, revenu théorique de 1 % intégré dans la base de l'impôt sur le revenu
- Niches rabotées de 20 milliards en trois ans (coup de rabot de 15 %)

- Intégrer l'ISF dans une imposition globale sur le patrimoine

- Nouvelle tranche de l'impôt sur le revenu de 50 % pour les revenus supérieurs à 300 000 euros par an
- Exclusion de la résidence principale de l'impôt sur le revenu
- Réduction drastique des niches fiscales

- Tranche d'impôt à 45 % pour les revenus supérieurs à 150 000 euros par an, tranche marginale d'impôt à 75 % pour les revenus supérieurs à 1 million d'euros par an
- Retour à l'ancien barème de l'ISF, bouclier fiscal à 85 % des revenus
- Abattement sur les successions à 100 000 euros par enfant
- Révision des niches fiscales, plafonnées à 10 000 euros

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

- Fin des exonérations de cotisations patronales
- Imposer les entreprises en fonction des nécessités d'embauche dans les services publics

- Suppression de l'exonération des heures supplémentaires
- Fiscalité des entreprises en fonction des résultats et des efforts de responsabilité sociale

- Impôt sur les sociétés ramené à 30 % avec un taux réduit de décollage de 18 %

- Diminuer de moitié l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis sur le sol français pour les entreprises de moins de 250 salariés

- Suppression de l'exonération des heures supplémentaires, sauf pour les très petites entreprises
- Modulation de l'impôt sur les sociétés

FONCTION PUBLIQUE

SERVICE PUBLIC

- Embauche massive dans la fonction publique
- Développement de nouveaux services publics (logement, aide aux personnes âgées)

- Réduction des « interventions » de l'Etat et gel des dépenses par une baisse drastique des subventions de l'Etat

- Stopper la précarisation de la fonction publique

- Arrêt des privatisations. Rétablissement du monopole public de La Poste, renationalisation des autoroutes, fusion EDF-GDF et RFF-SNCF
- Suppression progressive des péages des autoroutes

- Arrêt du non-remplement systématique d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite
- Redéploiement à effectif constant, donc suppression dans certains services, comme l'armée
- Directive européenne sur la protection des services publics

ORGANISATION TERRITORIALE

- Décentralisation forte, autonomisation des régions

- Abrogation de la loi 2010 sur la réforme territoriale

- Création, région par région, d'un schéma directeur intégré de l'ensemble des services publics
- Fin des conseils régionaux

- Abrogation de la réforme territoriale de 2012 et du conseiller territorial
- Plus d'autonomie fiscale

IMMIGRATION

IMMIGRATION LÉGALE

- Abrogation de toutes les lois contre le regroupement familial

- Maîtrise des flux migratoires à l'échelle européenne et en collaboration avec les pays d'origine
- Création d'un droit d'asile européen
- Création d'un code de la laïcité

- Intégrer les immigrés aux conseils de quartiers
- Suppression de « toutes les dispositions restrictives des lois Sarkozy »

- Réduction de 50 % du nombre d'immigrants (hors étudiants) en cinq ans
- Sortie de Schengen, rétablissement des frontières de la France
- Allongement à cinq ans de la période pour acquérir la nationalité après un mariage

- Débat annuel au Parlement pour décider du nombre de travailleurs immigrés nécessaires
- « Sécurisation » de l'immigration légale
- Traitement en six mois des demandes d'asile

IMMIGRATION ILLÉGALE

- Régularisation immédiate de tous les étrangers vivant en France

- Régulariser les étrangers sans papiers sous condition de travail, d'insertion, de logement et de maîtrise de la langue

- Pas de régularisation en fonction de la durée de séjour

- Régularisation au cas par cas sur la base de critères objectifs
- « Brigades spécialisées » dans la lutte contre l'immigration illégale

JUSTICE – POLICE

SYSTÈME JUDICIAIRE

- Réduire le chômage pour réduire la criminalité
- Accès à la justice gratuit pour tous

- Avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature obligatoire pour toute nomination
- Faire approuver la nomination du ministre de la justice par une majorité qualifiée de l'Assemblée

- Observatoire national de la délinquance travaillant avec l'Insee
- Les procureurs dépendront d'une hiérarchie indépendante

- Crée dans toutes les maisons d'arrêt un quartier courtes peines
- Ne plus incarcérer les mineurs non récidivistes et les sans-papiers
- Suppression des remises automatiques de peine
- Vraie perpétuité légale
- 20 000 places de prison créées

- Réforme du Conseil supérieur de la magistrature
- Suppression de la Cour de justice de la République
- Création de 1 000 postes chaque année, dans la justice, la police et dans la gendarmerie
- Retour sur les peines planchers
- Doublement du nombre de centres éducatifs fermés

SANCTIONS ET SYSTÈME CARCÉRAL



EVA JOLY EELV



MARINE LE PEN FN



JEAN-LUC MÉLENCHON FG



PHILIPPE POUTOU NPA



NICOLAS SARKOZY UMP

- Préférence sociale et environnementale aux frontières de l'Europe
- Contribution climat-énergie
- Zéro OGM, zéro gaz de schiste, zéro autoroute supplémentaire

- Taxe kilométrique sur les transports de marchandises au niveau européen
- Tribunal international de justice climatique sous l'égide de l'ONU

- Interdiction des OGM

- Taxe carbone aux frontières de l'Europe
- Organisation mondiale de l'environnement

EUROPE

- Vers une Europe fédérale
- « Pacte de développement économique et social » remplaçant le pacte de stabilité de Maastricht
- Nouveau processus constituant, ratifié par référendum
- Vice-premier ministre chargé des questions européennes

- Prêt direct de la BCE aux Etats
- Mutualisation partielle des dettes publiques (eurobonds)
- Harmoniser l'impôt sur les entreprises et le capital

- Remettre l'Europe en dessous des nations
- Retour aux frontières des Etats et loi française supérieure au droit européen
- Renégocier les traités européens

- Référendum sur la sortie de l'euro
- Veto à tous les plans de renflouement de l'euro
- Annulation de la participation de la France au budget européen
- Fin de la politique agricole commune

- Plus de démocratie et de problématiques environnementales dans les institutions européennes
- Nouveau traité adopté en France par référendum, sortie du traité de Lisbonne
- Moins de pouvoirs à la Commission au profit du Parlement

- Refonte des statuts et missions de la BCE, création d'un Fonds européen de développement social, écologique et solidaire
- Possibilité pour les banques centrales de financer des services publics

- Démantèlement des institutions européennes

- Révision des accords de Schengen pour « sanctionner, suspendre ou exclure un Etat défaillant »
- Possibilité de sortir de l'espace Schengen si « aucun progrès sérieux n'est fait en douze mois »
- Mise en place d'une « gouvernance politique » de Schengen

- « Buy European Act » pour « les entreprises qui ont décidé de fabriquer et de produire en Europe »
- Part des marchés publics européens aux PME européennes
- Règle d'or d'ici à fin 2012
- Evolution du statut de la BCE pour mieux aider à la croissance en Europe

FISCALITÉ

- Fusion de la CSG et de l'impôt sur le revenu pour un impôt sur le revenu individualisé
- Remplacement du quotient familial par un crédit d'impôt forfaitaire

- Création de deux nouvelles tranches d'impôt sur le revenu de 60 % pour les revenus supérieurs à 100 000 euros par an, et de 70 % pour les revenus supérieurs à 500 000 euros par an

- Impôt plancher sur les bénéfices des sociétés à 17 % du bénéfice brut
- Suppression de l'exonération des heures supplémentaires

- Création de nouvelles tranches d'impôt sur le revenu et dernière tranche portée à 46 %
- Intégration de la taxe d'habitation à l'impôt sur le revenu, et suppression de la taxe foncière

- Mise en place d'une surtaxe à partir de 790 000 euros de patrimoine

- Fusion de l'impôt sur les sociétés et de la contribution économique territoriale
- Modulation de l'impôt sur les sociétés en fonction du chiffre d'affaires et du bénéfice

- Crédit de neuf nouvelles tranches d'impôt
- Vers une suppression de la CSG (pas de fiscalisation de la protection sociale)
- Imposition des exilés fiscaux

- Taux maximal de l'impôt sur le revenu à 100 % pour les revenus supérieurs à 360 000 euros par an
- Augmentation de l'ISF et de l'impôt sur les revenus du capital
- Suppression du bouclier fiscal
- Suppression de la plupart des niches fiscales et sociales

- Taxation des revenus financiers des entreprises
- Suppression des exonérations de cotisations sociales patronales
- Modulation de l'impôt sur les sociétés (en fonction de critères d'emploi, de formation...)

- Augmentation de la progressivité
- Suppression de la TVA sur les produits de première nécessité
- Suppression des quotients conjugal et familial

- Taux maximal de l'impôt sur le revenu à 100 % pour tout revenu au-dessus du salaire maximum, de 20 fois le smic
- ISF sur la totalité du patrimoine
- Suppression des niches fiscales

- Retour du taux de l'impôt sur les sociétés à 50 %

- CSG augmentée de 2 points sur les revenus financiers
- Augmentation de la TVA de 1,6 point à 21,2 % (TVA sociale)
- Imposition des exilés fiscaux

- Suppression de niches fiscales

- Modulation de l'impôt sur les sociétés en fonction des stratégies de croissance
- Crédit d'un impôt sur les bénéfices minimum sur les grands groupes internationaux du CAC 40

FONCTION PUBLIQUE

- Arrêt du non-remplement systématique d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite
- « Bouclier services publics » permettant une égalité d'accès
- Renforcement du rôle des usagers dans les institutions et les entreprises de transport

- Nouvelle organisation de la France sur un modèle fédéral avec une régionalisation renforcée

- Arrêt de la révision générale des politiques publiques
- Stabilisation du nombre de fonctionnaires pendant cinq ans
- Renationalisation de La Poste et arrêt de toutes les privatisations
- Moratoire sur la fermeture des services publics en zones rurales

- Centralisation forte, baisse de 2 % des dotations étatiques aux conseils généraux et régionaux

- Abrogation de la révision générale des politiques publiques, plan de rattrapage de l'emploi
- Titularisation de 800 000 précaires de la fonction publique

- Abrogation de la réforme territoriale de 2010

- Suppression de la révision générale des politiques publiques
- Rétablissement des postes supprimés dans la fonction publique
- Embauche massive de fonctionnaires

- Poursuite du non-remplement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, sauf dans le premier degré de l'éducation

- Participation des collectivités locales à la réduction des effectifs
- Poursuite de la réforme des collectivités territoriales

IMMIGRATION

- Facilitation des démarches pour les étudiants étrangers
- Ne plus faire dépendre les questions migratoires du ministère de l'intérieur

- Placement en centre de rétention seulement en cas de menace à l'ordre public ou de fuite
- Régularisation sur la base de critères objectifs

- Réduction de 95 % du nombre d'immigrants en cinq ans
- Sortie de Schengen
- Fin du regroupement familial
- Suppression du droit du sol
- Minimum vieillesse réservé aux étrangers ayant travaillé et cotisé en France pendant dix ans

- Impossibilité de régulariser des clandestins
- Expulsion systématique des sans-papiers et des étrangers condamnés pénalement

- Rétablissement de la carte unique de dix ans et droit au regroupement familial
- Mise en place d'une citoyenneté de résidence
- Droit du sol intégral et automatique dès la naissance
- Droit à la naturalisation au-delà de cinq ans de résidence

- Régularisation de tous les travailleurs sans papiers

- Liberté de circulation et d'installation
- Abrogation de l'« empilement législatif anti-immigrés » édifié depuis trente ans et qui s'est durci depuis 2002

- Régularisation immédiate et permanente de tous les sans-papiers

- En cinq ans, diviser par deux le nombre d'immigrés légaux
- Regroupement familial conditionné à la connaissance de la langue française
- RSA et minimum vieillesse réservés aux étrangers ayant résidé dix ans et travaillé cinq ans en France

- Référendum pour un juge administratif unique pour les migrants illégaux
- Renforcement de la capacité des centres de rétention

JUSTICE - POLICE

- Le Conseil supérieur de la magistrature doit être le garant de l'indépendance des magistrats du siège et du parquet
- Traque de la délinquance financière, environnementale et du crime organisé

- Abrogation des peines planchers, de la rétention de sûreté
- Légalisation et encadrement de l'usage du cannabis

- Remettre tous les postes supprimés dans la police et gendarmerie
- Suppression du droit syndical et politique dans la magistrature
- Augmentation de 25 % du budget du ministère de la justice

- Rétablissement de la peine de mort ou de la perpétuité réelle
- 40 000 places de prison supplémentaires

- Abrogation de la loi Loppsi et des « lois liberticides »
- Abolition des « lois sécuritaires dérogeant à l'ordonnance de 1945 » sur la justice des mineurs

- Suppression de la procédure de comparution immédiate
- Recrutement de magistrats pour développer la collégialité des personnels

- Développement massif des peines alternatives
- Suppression des peines planchers

- Réformer la justice des mineurs
- Droit d'appel des victimes dans les cours d'assises, en correctionnelle et lors des remises en liberté

- Suppression des réductions et aménagements automatiques de peines
- Création de places de prison supplémentaires

Comment voter : dates, horaires et procurations

Les deux tours de l'élection présidentielle auront lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012. Les bureaux de votes seront ouverts de 8 heures à 18 heures et jusqu'à 20 heures dans les grandes villes. Les électeurs de Guadeloupe, de Martinique, de Guyane, de Saint-Pierre-et-Miquelon, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Polynésie française voteront, eux, le samedi 21 avril, afin de tenir compte du décalage horaire.

Pour voter, il faut impérativement être inscrit sur la liste électorale du bureau de vote où l'on se présente (l'inscription étant automatique pour les jeunes de 18 ans). Si vous n'êtes pas inscrit, il est toutefois trop tard pour effectuer les démarches nécessaires.

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, une pièce d'identité est nécessaire pour voter, mais la carte électorale est, elle, facultative. Si vous ne pouvez vous déplacer, il est possible de voter par procuration. Pour cela, il faut choisir un mandataire qui votera en votre nom, dans votre bureau de vote. Il doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune (mais pas forcément du même arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille) et ne pourra recevoir qu'une seule procuration.

Pour demander une procuration, il faut vous rendre personnellement au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la gendarmerie avec une pièce d'identité et une déclaration sur l'honneur (document disponible sur place). La présence du mandataire n'est pas nécessaire. En principe, les procurations peuvent être faites jusqu'à la veille du scrutin mais il vaut mieux prévoir 48 heures de délai pour que la commune du mandataire puisse recevoir les documents à temps. Vous pouvez faire établir votre procuration pour un tour ou pour les deux tours du scrutin.

Les élections législatives auront, elles, lieu les 10 et 17 juin 2012. ■



NATHALIE ARTHAUD LO



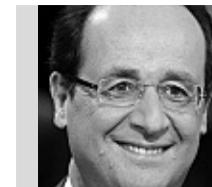
E BAYROU MODEM



L CHEMINADE SP



N DUPONT-AIGNAN DR



FRANCOIS HOLLANDE PS

LOGEMENT

CHERTÉ, PRIX DES LOYERS	<ul style="list-style-type: none"> ► Construction de 500 000 logements sociaux par an ► Gel des loyers, interdiction des expulsions locatives 	<ul style="list-style-type: none"> ► Durcissement de la loi SRU qui impose 20 % de logements sociaux ► Nouvelle politique de logement « ultrasocial » en petites unités 	<ul style="list-style-type: none"> ► Les communes n'atteignant pas les 10 % de logements sociaux pourront être interdites de tout permis de construire 	<ul style="list-style-type: none"> ► Vente d'une partie des logements HLM à leurs locataires ► Encadrement des loyers 	<ul style="list-style-type: none"> ► Exigence de logements sociaux portée de 20 % à 25 % pour les communes de plus de 3 500 habitants ► Encadrement des loyers dans les marchés locatifs tendus
FONCIER	<ul style="list-style-type: none"> ► Réquisition des logements vides immédiatement habitables 	<ul style="list-style-type: none"> ► Création d'une haute autorité régionale du logement dans les endroits engorgés 			<ul style="list-style-type: none"> ► Construction, en cinq ans, de 2,5 millions de logements intermédiaires, sociaux et étudiants ► Mise à disposition par l'Etat aux collectivités territoriales des terrains disponibles

EMPLOI ET TEMPS DE TRAVAIL

EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> ► Interdiction des licenciements 	<ul style="list-style-type: none"> ► Exonération de charges pendant deux ans pour un CDI à un jeune ou un chômeur pour les entreprises de moins de 50 salariés (coût : 2 milliards) ► Représentants des salariés avec droit de vote dans les conseils d'administration des entreprises de plus de 500 salariés ► «Favoriser, soutenir et valoriser» l'apprentissage, notamment en créant de nouveaux centres de formation 	<ul style="list-style-type: none"> ► Exonération sur les cotisations des contrats de plus d'un an signés avec des jeunes de moins de 25 ans ► Doublement du nombre d'inspecteurs du travail 	<ul style="list-style-type: none"> ► Exonération de charges pendant cinq ans pour un recrutement d'un chômeur de longue durée pour une très petite entreprise (moins de 10 salariés) ► Vote obligatoire aux élections professionnelles ► 15 % d'actionnariat salarié dans chaque entreprise ► Crédit d'impôt pour la participation qui intéressera directement le salarié aux bénéfices de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ► 150 000 emplois d'avenir ► 500 000 «contrats de génération» ► Hausse des coûts des licenciements collectifs pour les entreprises qui versent des dividendes ► Hausse des cotisations chômage si abus d'emplois précaires ► 20 heures de formation par an pour tous jeunes sortis de l'école sans qualification
TEMPS DE TRAVAIL		<ul style="list-style-type: none"> ► Répartition du travail entre «tous les bras disponibles» sans baisse de salaire 	<ul style="list-style-type: none"> ► Négociation par branche sur le temps de travail et les salaires (et non par entreprise) 		

POUVOIR D'ACHAT

SALAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Hausse générale des salaires ▶ Smic à 1 700 euros net ▶ Indexation des salaires sur les prix 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Smic à 1 700 euros en trois hausses successives sur deux ans 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Instauration d'un salaire maximum de 36 fois le smic dans les entreprises dans lesquelles l'Etat a une participation 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Smic indexé sur la croissance et non plus sur l'inflation ▶ Ecart maximal de rémunérations de 1 à 20 pour les dirigeants des entreprises publiques ▶ Coup de pouce au Smic dès juillet
AIDES ET ALLOCATIONS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Augmentation des allocations chômage et des minima sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Revenir sur la désindexation partielle des prestations familiales et des aides au logement 		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Augmentation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire

RETRAITE

RETRAITE	► Départ à 60 ans avec 37,5 années de cotisation, indexation sur les salaires ► Minimum vieillesse au niveau du smic, revalorisation de la retraite des femmes ► Remplacer le système par répartition par un impôt sur le patronat	► Système par points ► Relèvement du montant des petites retraites, en particulier dans le monde agricole et chez les artisans.	► Départ avant 62 ans pour ceux ayant commencé à travailler tôt, avec 41,5 ans de cotisations ► Revalorisation immédiate des retraites ► Revalorisation des retraites en fonction des salaires ou des prix	► Maintien de la réforme de 2010 ► Système de points	► Départ à 60 ans avec 41,5 années de cotisation ► Pénibilité et décote négociées ensuite ► Relèvement de 0,1 point par an des cotisations salariales et patronales
----------	--	--	--	---	---

SANTÉ

ASSURANCE-MALADIE	<ul style="list-style-type: none"> ► Remboursement à 100 % de l'ensemble des soins ► Suppression des franchises médicales ► Indemnités journalières équivalentes aux salaires ► Embauche massive de personnel médical ► Maintien et amélioration de l'aide médicale d'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> ► Mise en place d'une autorité indépendante sur le modèle de l'Autorité de sûreté nucléaire ► Révision de la formation des médecins, incitation à poursuivre en médecine générale ► Création d'un « bouclier santé » pour les personnes aux faibles revenus mais sans minima sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> ► Débloquer 13 milliards d'euros pour revenir à un taux de remboursement de 80 % pour les soins courants ► Rembourser les soins auditifs, oculaires et dentaires à la hauteur des autres soins 	<ul style="list-style-type: none"> ► Refonte des barèmes ► Déremboursement des médicaments inutiles ► Encadrement strict de la couverture médicale universelle et de l'aide médicale d'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> ► Encadrement des dépassements d'honoraires, hausse de la part de rémunération forfaitaire des généralistes ► Arrêt de la convergence tarifaire entre les secteurs public et privé ► Suppression du droit d'entrée dans l'aide médicale d'Etat ► Généralisation du tiers payant
HÔPITAL	<ul style="list-style-type: none"> ► Construction d'hôpitaux ► Suppression du forfait hospitalier 	<ul style="list-style-type: none"> ► Modification en profondeur de la loi hôpital, patient, santé, territoire ► Rémunération à deux composantes : tarification à l'acte et rémunération pour respect d'objectifs de santé publique 	<ul style="list-style-type: none"> ► Supprimer la tarification à l'acte ► Mobiliser 1,5 milliard d'euros pour le service des urgences et mieux coordonner la médecine de ville et l'hôpital 		<ul style="list-style-type: none"> ► Réforme du financement des hôpitaux publics pour « mettre fin à l'assimilation de l'hôpital avec les établissements privés » ► Nouveau mécanisme de financement fondé sur l'activité
AIDE À LA FIN DE VIE		<ul style="list-style-type: none"> ► Ne pas aller plus loin que la loi Leonetti sur la fin de vie 	<ul style="list-style-type: none"> ► Augmenter les moyens des unités de soins palliatifs pour éviter des « tendances pernicieuses » à opter pour l'euthanasie 		<ul style="list-style-type: none"> ► Autorisation si la famille et quatre médecins sont d'accord ► Davantage de soins palliatifs

SYSTÈME ÉLECTORAL



EVA JOLY EELV



MARINE LE PEN FN



JEAN-LUC MÉLENCHON FG



PHILIPPE POUTOU NPA



NICOLAS SARKOZY UMP

LOGEMENT

<ul style="list-style-type: none"> ► Construction de 160 000 logements sociaux par an ► Durcissement de la loi SRU ► Encadrement des loyers et moratoire de trois ans sur les loyers 	<ul style="list-style-type: none"> ► Réserver les logements sociaux en priorité aux Français ► Crédit d'impôt pour les jeunes accédant pour la première fois à la propriété 	<ul style="list-style-type: none"> ► Construction de 200 000 logements sociaux par an ► Poursuite en justice des maires n'appliquant pas la loi SRU ► Blocage voire baisse des loyers 	<ul style="list-style-type: none"> ► Création d'un « service public urbain » qui regrouperait les 140 sociétés HLM ► Inéligibilité pour les maires n'appliquant pas la loi SRU 	<ul style="list-style-type: none"> ► Diviser par deux les droits de mutation perçus par les notaires pour le compte de l'Etat et des collectivités locales ► Réflexion sur un encadrement des loyers sur le modèle allemand
<ul style="list-style-type: none"> ► Construction de 500 000 logements par an ► Augmentation de la taxe sur les logements vacants 	<ul style="list-style-type: none"> ► Modification des règles d'urbanisation dans les zones denses, telles que les grandes métropoles 	<ul style="list-style-type: none"> ► Réquisition des logements vacants et plan de mobilisation des logements vides 	<ul style="list-style-type: none"> ► Réquisition des 2 millions de bureaux et logements inoccupés 	<ul style="list-style-type: none"> ► Possibilité de construire 30 % de plus à surface égale sans permis de construire ► Poursuite de l'effort de construction de logements

EMPLOI ET TEMPS DE TRAVAIL

<ul style="list-style-type: none"> ► Création de 600 000 emplois en cinq ans par la transformation écologique de l'économie ► Renforcement des moyens de Pôle emploi ► Obligation pour les actionnaires qui ferment un site de le mettre en vente pour favoriser la reprise ► 50 % de représentants des salariés aux conseils d'administration 	<ul style="list-style-type: none"> ► Privilégier l'embauche de personnes de nationalité française ► Favoriser le rapprochement entre l'éducation nationale et l'entreprise ► Réservoir une embauche sur trois aux plus de 45 ans dans le public ► Révision des modalités d'élection des syndicats ► Apprentissage dès 14 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ► Quota maximum d'intérimaires et de CDD : 5 % des effectifs dans les grandes entreprises et 10 % dans les PME ► Interdiction des licenciements boursiers ► Droit de veto sur les décisions stratégiques (dont les délocalisations ou fermetures de site) et droit de reprise en coopérative 	<ul style="list-style-type: none"> ► Interdiction des licenciements ► Refus de l'organisation de l'apprentissage par les chambres de commerce 	<ul style="list-style-type: none"> ► Exonération de charges patronales pour toute embauche d'un chômeur de plus de 55 ans ► Allocations chômage dégressives dans le temps, dès que le taux de chômage baissera ► Droit à la formation pour les chômeurs et obligation d'accepter un emploi ► Apprentissage dès 14 ans ► Quota d'apprentis à 5 % dans les entreprises de plus de 250 salariés
<ul style="list-style-type: none"> ► Conférence nationale sur la réduction du temps de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ► Renégociation possible si augmentation proportionnelle du salaire 	<ul style="list-style-type: none"> ► Rétablissement des 35 heures 	<ul style="list-style-type: none"> ► 32 heures hebdomadaires 	<ul style="list-style-type: none"> ► Accords de compétitivité par entreprise et négociation de branches dès 2012

POUVOIR D'ACHAT

<ul style="list-style-type: none"> ► Stages rémunérés au minimum à 50 % du smic 	<ul style="list-style-type: none"> ► Augmenter les salaires de 200 euros jusqu'à 1,4 fois le smic 	<ul style="list-style-type: none"> ► Smic à 1 700 euros brut dès 2012 et 1 700 euros net en 2017 ► Ecart maximal de rémunération de 1 à 20 dans toutes les entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ► Smic à 1 700 euros net, hausse des salaires de 300 euros net ► En cas de licenciement, maintien du salaire antérieur ► Revenu maximum équivalent à 20 fois le smic 	<ul style="list-style-type: none"> ► Hausse de 840 euros par an pour les salariés gagnant entre 1 000 et 1 400 euros par l'intégration de la prime pour l'emploi
<ul style="list-style-type: none"> ► Revalorisation des minima sociaux de 50 % en cinq ans ► Revenu minimum de 600 euros pour les jeunes en difficulté d'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> ► Réserver les allocations familiales aux familles dont un des parents est français 	<ul style="list-style-type: none"> ► Minima sociaux en référence au smic et indexés sur celui-ci ► Elargissement des droits sociaux aux 18-25 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ► Allocation familiale dès le premier enfant, revalorisation des allocations familiales ► Revalorisation des allocations logements 	<ul style="list-style-type: none"> ► Fusion de la prime pour l'emploi et du RSA ► Obligation pour les bénéficiaires du RSA de travailler 7 heures par semaine, payées au smic

RETRAITE

<ul style="list-style-type: none"> ► Départ à 60 ans avec 41,5 années de cotisation ► Pour les femmes, majoration par enfant à charge 	<ul style="list-style-type: none"> ► Départ à 60 ans avec 40 années de cotisation (progressif) ► Abaissement de l'âge de la retraite pour les mères avec au moins trois enfants ► Revalorisation des retraites agricoles ► Minimum vieillesse réservé aux étrangers ayant travaillé et cotisé en France pendant dix ans 	<ul style="list-style-type: none"> ► Départ à 60 ans à taux plein ► Abrogation des réformes de 2010, 1993 et 2003 ► Revalorisation pour atteindre au moins 75 % du dernier salaire ► Indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix ► Aucune retraite en dessous du smic 	<ul style="list-style-type: none"> ► Départ à 60 ans avec 37,5 années de cotisation ► Abrogation des réformes de 1993, 2003, 2010 ► Montant des retraites à 1 500 euros minimum ► Indexation sur les salaires et non sur les prix ► Suppression des niches fiscales ► Financement des mesures par une taxe sur les revenus du capital 	<ul style="list-style-type: none"> ► Maintien de la réforme de 2010 ► Minimum vieillesse réservé aux étrangers ayant cotisé cinq ans et vécu dix ans sur le territoire français ► Retraites payées le 1^{er} jour du mois au lieu du 8
---	---	---	---	---

SANTÉ

<ul style="list-style-type: none"> ► Suppression des franchises médicales et augmentation du niveau de prise en charge des soins par l'assurance-maladie ► Interruption volontaire de grossesse remboursée à 100 % ► Création d'un institut national de recherche en santé environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> ► Un an de résidence en France avant de bénéficier des avantages de la Sécurité sociale ► Procédure de vente au détail des médicaments prescrits et remboursés par la Sécurité sociale ► Fin de l'aide médicale d'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> ► Remboursement à 100 % des dépenses de santé (dont l'IVG) ► Création d'un pôle public du médicament ► préservation de l'aide médicale d'Etat, suppression des forfaits et franchises médicales ► Inscription dans la Constitution du droit à l'avortement 	<ul style="list-style-type: none"> ► Remboursement à 100 % de l'ensemble des soins ► Interdiction de tout dépassement d'honoraires, suppression des jours de carence ► Suppression des complémentaires santé, remplacées par des mutuelles intégrées à la Sécurité sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ► Promotion du « juste soin » par la disparition des examens et prescriptions inutiles ► « Carte sociale sécurisée » biométrique pour limiter la fraude ► Renforcer l'accessibilité géographique et financière des soins
<ul style="list-style-type: none"> ► Abrogation de la loi du 5 juillet 2011 sur la psychiatrie (qui instaure des soins sans consentement à domicile) 	<ul style="list-style-type: none"> ► Gel du montant du forfait hospitalier 	<ul style="list-style-type: none"> ► Abrogation de la réforme instituant la tarification à l'activité ► Abrogation de la loi du 5 juillet 2011 sur la psychiatrie 	<ul style="list-style-type: none"> ► Suppression des franchises, forfaits et du « forfait hospitalier » ► Création de 120 000 emplois dans les hôpitaux publics ► Suppression du paiement à l'acte 	<ul style="list-style-type: none"> ► Désengorger les services d'urgences en créant systématiquement à côté « une maison avec des médecins libéraux » qui feront « les urgences du quotidien »
<ul style="list-style-type: none"> ► « Possibilité de mourir dans la dignité » 		<ul style="list-style-type: none"> ► Droit de « décider de sa propre fin et d'être assisté lorsqu'on en décide » 		<ul style="list-style-type: none"> ► Ne pas aller plus loin que la loi Leonetti sur la fin de vie

SYSTÈME ÉLECTORAL

<ul style="list-style-type: none"> ► Proportionnelle à toutes les élections ► Droit de vote pour les étrangers présents depuis cinq ans, à toutes les élections ► Reconnaissance du vote blanc 	<ul style="list-style-type: none"> ► Obligation de passer par un référendum pour modifier la Constitution ► Proportionnelle à toutes les élections ► Droit de vote pour les étrangers aux élections locales ► Inscription dans la Constitution de la démocratie participative 	<ul style="list-style-type: none"> ► Proportionnelle à toutes les élections ► Droit de vote pour les étrangers à toutes les élections 	<ul style="list-style-type: none"> ► Proportionnelle intégrale à toutes les élections ► Droit de vote pour les étrangers à toutes les élections 	<ul style="list-style-type: none"> ► Dose de proportionnelle aux législatives (sur 10 % à 15 % des sièges) ► Pas de droit de vote pour les étrangers ► Organisation de référendums pour « les grands arbitrages »
---	---	---	---	--

Avec « Le Monde », ne manquez rien de la présidentielle

Dimanche 22 avril, sur Lemoine.fr, vous serez au cœur de l'actualité grâce au suivi en direct de la soirée électorale du premier tour : dès 8 heures du matin, et sans discontinuer jusqu'au lundi soir, posez vos questions à la rédaction, restez en contact avec les journalistes présents dans les quartiers généraux des candidats, suivez en temps réel tous les débats, toutes les interventions qui ponctueront la soirée et la nuit. Les blogueurs de l'opération « Une année en France » raconteront la soirée électorale dans six villes de France.

Pour ne rien rater de l'événement, vous pouvez aussi vous inscrire dès maintenant à notre service d'alerte présidentielle sur Lemoine.fr.

Dès 20 heures, retrouvez tous les résultats nationaux et locaux sur le site.

Dans *Le Monde* du 24 avril (paraissant lundi 23 avril en fin de matinée à Paris), retrouvez toutes les analyses de la rédaction, le récit de la soirée électorale, ainsi que notre cahier complet des résultats officiels par région, par département et pour les villes de plus de 10 000 habitants en France métropolitaine ainsi que dans les départements et collectivités d'outre

De quels candidats êtes-vous le plus proche ?

Vous ne savez toujours pas pour qui voter ? Pour vous aider, *Le Monde* vous propose ce questionnaire. Pour chaque question, choisissez la réponse qui vous convient le mieux, puis faites les totaux des A, B, C, D, E, F, G, H et I obtenus

(quand une réponse correspond à plusieurs lettres, comptez 1 point pour chaque lettre). Notez ensuite la lettre totalisant le plus de points ; à chaque lettre correspond un candidat... Rendez-vous en bas de page pour voir votre résultat.

Ce questionnaire est destiné avant tout à un usage ludique, il n'a pas vocation à être un outil fiable et exhaustif de conseil au vote. Vous pouvez faire le questionnaire dans sa version intégrale sur [Lemonde.fr](#)

1**COMMENT AMÉLIORER LE NIVEAU DE SANTÉ DES FRANÇAIS ?**

- A** Il faut renforcer la prise en charge publique pour que tout le monde puisse accéder aux soins
- B** Il faut limiter les tarifications à l'acte, pour que le rendement ne soit plus une priorité des médecins
- C** Il faut renforcer la santé de proximité avec des centres régionaux ou des maisons de santé de proximité

2**COMMENT FAUT-IL FAIRE ÉVOLUER LE SYSTÈME SCOLAIRE ?**

- A** Il faut que tous les enfants aient accès à la même éducation, dans les mêmes conditions
- B** Il faut que les élèves soient mieux orientés, en accédant plus tôt à l'apprentissage ou aux filières professionnelles
- C** Il faut que les rythmes scolaires soient plus souples et les pédagogies plus innovantes
- D** Il faut recentrer les programmes sur les fondamentaux et restaurer le respect de l'école et de l'enseignant

3**A QUEL ÂGE ET DANS QUELLES CONDITIONS DOIT-ON POUVOIR PRENDRE SA RETRAITE ?**

- B** Il faut garantir un départ à 60 ans et à taux plein pour tout le monde
- C** Il faut garantir un départ à 60 ans et à taux plein pour ceux qui ont commencé à travailler tôt
- D** Il faut progressivement allonger la durée de cotisation et reculer l'âge légal
- E** Chacun doit pouvoir prendre sa retraite comme il le souhaite, par exemple grâce à un système à points

4**COMMENT COMBATTRE LE CHÔMAGE ?**

- A** Il faut que l'Etat encadre les entreprises pour qu'elles ne puissent pas embaucher et licencier trop librement
- B** Il faut renforcer les exonérations de charges pour inciter les entreprises à embaucher
- C** Il faut que les emplois soient proposés en priorité aux chômeurs français
- D** Il faut cibler les mesures en direction des populations fragiles (jeunes, seniors) ou des secteurs d'avenir

5**COMMENT AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT DES FRANÇAIS ?**

- A** En augmentant directement les salaires, prioritairement les plus bas
- B** En agissant sur les aides sociales, en augmentant les montants et le nombre de bénéficiaires
- C** En simplifiant les systèmes d'allocations pour faciliter les démarches et mieux contrôler les fraudes
- D** Il augmentera mécaniquement si la croissance et la productivité repartent à la hausse

6**COMMENT RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES FRANÇAISES ?**

- H** Il faut fortement encourager les relocalisations de production et inciter à acheter français
- G** Il faut abaisser le coût du travail en réduisant les charges salariales
- E** Il faut développer les aides à l'investissement, avec des mécanismes d'épargne publique et privée

7**COMMENT RÉORGANISER LA FONCTION PUBLIQUE ?**

- A** Il faut réembaucher des fonctionnaires et renforcer les services publics
- B** Il faut arrêter le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite et redéployer les effectifs selon les besoins
- H** Il faut continuer à ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite
- F** Il faut surtout redéfinir les priorités de l'Etat et organiser plus intelligemment toutes les dépenses

8**COMMENT FAIRE ÉVOLUER L'ÉDUCATION NATIONALE ?**

- A** Les effectifs sont trop faibles, il faut rétablir les postes supprimés depuis 2007, voire en créer de nouveaux
- B** Les enseignants sont mal préparés, ils ont besoin de plus de formation pratique avant d'exercer
- G** Il faut inciter les enseignants à être plus présents dans les établissements en permettant des augmentations de salaire

9**COMMENT RENDRE NOTRE SYSTÈME JUDICIAIRE PLUS EFFICACE ?**

- B** Il manque de moyens : il faut embaucher et augmenter les budgets, dans la police comme dans la justice
- D** Il est inutilement répressif, il faut développer la prévention et les sanctions alternatives
- I** Il n'est pas assez répressif, il faut alourdir les sanctions voire rétablir la peine de mort ou une perpétuité réelle
- G** Il est trop lent et compliqué, il faut alléger les parcours pénaux et rendre la justice plus rapide

10**QUELLE EST LA RÉFORME INDISPENSABLE À NOTRE SYSTÈME FISCAL ?**

- E** Il faut le simplifier et aller vers des unifications et des fusions d'impôts
- A** Il faut le rendre plus juste en augmentant les impôts des plus riches
- F** Les dépenses augmentent pour tout le monde, il faut donc augmenter les impôts de tous
- G** Il faut réformer en priorité la fiscalité des entreprises pour la rendre plus juste

11**QUELLE EST LA MESURE PRIORITAIRE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE NOTRE ENVIRONNEMENT ?**

- A** Il faut taxer les pollueurs (voitures, entreprises...) et punir les mauvais comportements
- B** Il faut développer les modes de vie non polluants, dans le transport comme dans le logement
- I** Il faut relocaliser les productions pour produire près du consommateur

12**QUELLE DOIT ÊTRE LA POLITIQUE DE LA FRANCE SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE ?**

- B** C'est une énergie trop risquée, il faut en sortir au plus vite et développer les énergies alternatives
- E** C'est une énergie indispensable mais on doit réduire sa part au profit des énergies alternatives
- G** C'est une énergie bon marché, il faut la conserver tout en renforçant la sécurité des centrales
- C** Il faut un grand débat national sur le sujet et son avenir doit se décider par un référendum

13**COMMENT AMÉLIORER L'ORGANISATION TERRITORIALE DU PAYS ?**

- F** Elle est trop centralisée : il faut déléguer plus de pouvoirs aux régions
- I** Elle est trop régionalisée : il faut davantage centraliser et réduire les dotations aux collectivités
- G** Il faut fusionner certains postes administratifs comme le prévoit la réforme territoriale en cours
- C** Il y a trop d'échelons administratifs mais la réforme territoriale n'est pas satisfaisante

14**COMMENT LA FRANCE DOIT-ELLE AGIR SUR SON IMMIGRATION ?**

- H** Elle est massive et incontrôlée, il faut réduire les flux migratoires et rétablir les frontières de la France
- G** Il faut contrôler strictement les flux migratoires et durcir les conditions d'accès à la nationalité
- F** Les travailleurs immigrés sont utiles à l'économie mais il faut contrôler les flux et les accueillir sous conditions
- A** Les personnes immigrantes en France le font par nécessité, il faut accorder une attention particulière aux plus faibles

15**QUELLE MESURE EST LA PLUS EFFICACE POUR RELANCER L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE ?**

- D** La solution passe par un fédéralisme budgétaire, avec un système de ressources financières spécifiques
- H** Le principal problème est l'euro, il faut en sortir
- E** La Banque centrale européenne doit pouvoir prêter aux Etats et la dette doit pouvoir être mutualisée
- F** Il faut une véritable gouvernance économique de la zone euro

2012
PRÉSIDENTIELLE
**L'ÉVÉNEMENT
EST SUR FRANCE 2**

francetélévisions

Ipsos

logica business consulting

Le Point

Le Monde

FRANCE 24

INTER

LCP

PUBLIC

SENAT

soirée spéciale en direct dès 18 h 50
dimanche 22 avril

la 1^{re} chaîne publique

2